

Assurer la sécurité des chantiers de bâtiments et de travaux publics.

La prévention des risques professionnels est une priorité pour toutes les entreprises du BTP. Une bonne connaissance des principes de prévention permet de les adapter à la réalité des chantiers et de rendre les travaux plus sûrs.

Public concerné

Session réservée aux professionnels du BTP, assurant des fonctions d'encadrement (conducteurs de travaux et chefs de chantier).

Objectifs de la formation

- Analyser les risques liés aux situations de travail sur chantier
- Connaître les bases réglementaires pour les situations les plus fréquemment rencontrées
- Proposer rapidement des pistes de prévention
- Rechercher des solutions complètes aux problèmes de sécurité, aussi bien au plan technique qu'organisationnel.

Contenu de la formation

- Les acteurs de la prévention
- La préparation du chantier (coordination, reconnaissances, préalables)
- Les manutentions
- Les travaux en hauteur
- Les terrassements
- Risque chimique, maîtrise des polluants
- Risques physiques
- Échanges sur des cas réels

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exposés.
- Apports théoriques.
- Échanges sur les pratiques des stagiaires

Durée

2 jours soit 14 heures